

PLAN DE PROFESSIONNALISATION

4 axes opérationnels :

AXE 1 : Coordonner et animer le plan de professionnalisation.

Action 1 : Créer, développer et animer un **réseau au niveau national et régional**.

Action 2 : Créer un **observatoire** de l'emploi et des données statistiques.

Action 3 : Créer et animer un **groupe de pilotage** du plan de professionnalisation.

AXE 2 : Faire de la F.F.TRI une structure ressource pour les clubs, comités départementaux, ligues et organisateurs.

action 4 : Répondre aux demandes d'analyse territoriale et/ou sectorielle.

action 5 : Créer et animer une **plate forme ressource** sur site internet avec les documents et liens utiles.

action 6 : Développer et/ou renforcer les **partenariats nationaux au bénéfice des territoires engagés** dans les démarches de professionnalisation.

-AXE 1 : **Coordonner et animer** le plan de professionnalisation.

-AXE 2 : Faire de la F.F.TRI une **structure ressource** pour les clubs, comités départementaux, ligues et organisateurs.

-AXE 3 : Être **pro actif** dans la démarche de professionnalisation de la filière.

-AXE 4 : **Adapter l'offre de formation** d'Etat et Fédérale aux besoins de la filière.

AXE 3 : Etre pro actif dans la démarche de professionnalisation de la filière.

action 7 : **Produire et utiliser des études à partir des données de l'observatoire** comme bras de levier dans les territoires présentant les conditions favorables à la création d'emplois.

action 8 : **Accompagner** les ligues, comités départementaux, clubs et organisateurs à la démarche de professionnalisation.

action 9 : **Optimiser la mobilisation** des dispositifs d'aide à la création d'emploi et d'insertion professionnelle auprès des futurs employeurs.

action 10 : Créer et animer un **plan de communication ciblé sur la structuration associative**, notamment par l'emploi.

action 11 : Identifier des **sources de financement** pour favoriser l'emploi, l'insertion professionnelle et les formations professionnelles en triathlon.

AXE 4 : Adapter l'offre de formation d'Etat et Fédérale aux besoins de la filière.

action 12 : **Évaluer l'impact** des professionnels dans les associations.

action 13 : Adapter et animer le **plan de formation fédérale et d'Etat**.

PLAN DE PROFESSIONNALISATION

AXE 1 : Coordonner et animer le plan de professionnalisation.

Action 1 : Créer, développer et animer un **réseau au niveau national et régional**.

Action 2 : Créer un **observatoire** de l'emploi et des données statistiques.

Action 3 : Créer et animer un **groupe de pilotage** du plan de professionnalisation.

AXE 2 : Faire de la F.F.TRI une structure ressource pour les clubs, comités départementaux, ligues et organisateurs.

action 4 : Répondre aux demandes d'analyse territoriale et/ou sectorielle.

action 5 : Créer et animer une **plate forme ressource** sur site internet avec les documents et liens utiles.

action 6 : Développer et/ou renforcer les **partenariats nationaux au bénéfice des territoires engagés** dans les démarches de professionnalisation.

4 axes opérationnels :

-AXE 1 : **Coordonner et animer** le plan de professionnalisation.

-AXE 2 : Faire de la F.F.TRI une **structure ressource** pour les clubs, comités départementaux, ligues et organisateurs.

-AXE 3 : Être **pro actif** dans la démarche de professionnalisation de la filière.

-AXE 4 : **Adapter l'offre de formation** d'Etat et Fédérale aux besoins de la filière.

AXE 3 : Etre pro actif dans la démarche de professionnalisation de la filière.

action 7 : **Produire et utiliser des études à partir des données de l'observatoire** comme bras de levier dans les territoires présentant les conditions favorables à la création d'emplois.

action 8 : **Accompagner** les ligues, comités départementaux, clubs et organisateurs à la démarche de professionnalisation.

action 9 : **Optimiser la mobilisation** des dispositifs d'aide à la création d'emploi et d'insertion professionnelle auprès des futurs employeurs.

action 10 : Créer et animer un **plan de communication ciblé sur la structuration associative**, notamment par l'emploi.

action 11 : Identifier des **sources de financement** pour favoriser l'emploi, l'insertion professionnelle et les formations professionnelles en triathlon.

AXE 4 : Adapter l'offre de formation d'Etat et Fédérale aux besoins de la filière.

action 12 : **Évaluer l'impact** des professionnels dans les associations.

action 13 : Adapter et animer le **plan de formation fédérale et d'Etat**.